



SOCIÉTÉ DES MUSÉES  
DU QUÉBEC

## Mémoire sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec

Société des musées du Québec

11 mai 2016



SOCIÉTÉ DES MUSÉES  
DU QUÉBEC

## Membres du Conseil d'administration

### **Présidente**

Katy Tari  
Directrice des collections et des relations avec les musées québécois  
Musées de la civilisation

### **Vice-présidente**

Alice Herscovitch  
Directrice générale  
Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal

### **Secrétaire-trésorière**

Carole Bellerose  
Directrice générale  
Centre de la Biodiversité du Québec

### **Administrateurs**

Carmelle Adam  
Directrice  
Centre d'exposition de Val-d'Or

Michelle Bélanger  
Directrice générale  
Musée de la nature et des sciences

Marie-Andrée Levasseur  
Directrice  
Centre d'exposition Raymond-Lasnier  
Maison de la culture de Trois-Rivières

Carol Pauzé  
Directrice générale  
Musée J. Armand Bombardier

Jean-François Royal  
Directeur général  
Musée des religions du monde



SOCIÉTÉ DES MUSÉES  
DU QUÉBEC

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Résumé</b> .....	<b>4</b>
<b>1. Introduction</b> .....	<b>6</b>
<b>2. Une politique culturelle sur l'ensemble du territoire</b> .....	<b>7</b>
2.1 La culture dans une perspective de développement durable .....	8
<b>3. Les partenariats</b> .....	<b>9</b>
<b>4. Stratégies de conservation du patrimoine</b> .....	<b>9</b>
<b>5. Le numérique et les institutions muséales</b> .....	<b>10</b>
<b>6. La jeunesse, l'éducation culturelle et artistique</b> .....	<b>11</b>
<b>7. Développement de marchés étrangers et canadiens</b> .....	<b>12</b>
<b>8. Gouvernance et financement</b> .....	<b>13</b>
8.1 Un nombre croissant d'intervenants .....	13
8.2 Encourager les investissements privés et accroître les crédits récurrents.....	13
<b>9. Recommandations</b> .....	<b>15</b>
<b>10. Conclusion : Vision du rôle et de la place des musées à camper</b> .....	<b>17</b>



SOCIÉTÉ DES MUSÉES  
DU QUÉBEC

## Résumé

La société des musées du Québec (SMQ) apporte son concours dans cet ambitieux projet d'actualisation de la politique culturelle du Québec, lancée par le ministère de la Culture et des Communications. Dans un contexte où le réseau muséal connaît une incertitude quant à son avenir et la place que celui-ci aura dans les vingt prochaines années, il apparaît important que celle qui fut son représentant depuis plus de cinquante ans puisse ainsi contribuer à l'idéation collective autour des nouveaux enjeux que ceux de la culture québécoise et plus spécifiquement du milieu muséal.

Durant les vingt-cinq dernières années, le réseau muséal s'est fortement affirmé, connaissant à la fois un développement continu sans précédent et une vaste expansion à travers tout le territoire québécois. La diversité des communautés auxquelles il s'adresse et la pluralité des disciplines qu'il couvre, font de lui un des secteurs culturels les plus dynamiques qui soit.

L'ancrage des institutions muséales dans la société est palpable à tous les niveaux socio-économiques et culturels. Au fil des années, les institutions ont su s'attarder sur leur rôle éducatif et social en employant des approches plus adaptées à la société en constant changement. La pratique muséale québécoise s'est remodelée suivant le milieu où elle évolue, que ce soit en région ou dans les grands centres urbains. Les institutions muséales multiplient les efforts d'ingéniosité et d'originalité pour élargir leurs champs d'action et s'inscrire comme des vecteurs majeurs de la culture à travers ses diverses expressions. La nouvelle politique culturelle devra affirmer davantage ce lien entre les communautés et les institutions muséales, notamment par la sensibilisation de la jeunesse qui passe par l'intégration de la culture dans le cursus scolaire. L'élargissement du Plan culturel numérique à l'ensemble du réseau muséal devrait également permettre une meilleure accessibilité aux connaissances et à l'enrichissement de celles-ci. Le maillage avec diverses instances gouvernementales est déterminant afin de favoriser un meilleur soutien des institutions muséales, dans un contexte où le développement durable constitue un défi majeur de la culture pour tous. Le mécénat culturel, qu'il soit privé ou gouvernemental, devrait être encouragé et maintenu, en particulier dans les régions, où le réseau muséal est plus fragilisé.

Les institutions muséales ont comme principaux mandats la diffusion de la culture et la conservation du patrimoine. Ce sont autant de défis que la nouvelle politique culturelle devra permettre de relever, d'une part en facilitant la circulation des expositions et d'autre part, par une mutualisation des réserves muséales et l'adoption de politique de collectionnement réfléchi qui s'accorde adéquatement avec les réalités territoriales.



SOCIÉTÉ DES MUSÉES  
DU QUÉBEC

La future politique culturelle devra s'ajuster aux réalités muséales et apporter un soutien aux institutions muséales comme autant de pôles attractifs, porteurs de sens et participatifs de la vie et de la culture québécoise dont le rayonnement est sans frontières.



SOCIÉTÉ DES MUSÉES  
DU QUÉBEC

## 1. Introduction

*Le chemin parcouru – évolution du secteur Musées porteurs de sens, d’identité et de valeurs*

Depuis la mise en place de la politique culturelle de 1992, le réseau muséal a connu une transformation majeure et structurante durant laquelle il s’est considérablement développé et dynamisé, sans discontinuer. Ainsi, le réseau s’intègre aux diverses communautés (il est le seul secteur culturel pouvant se targuer d’une telle expansion) et couvre une variété de disciplines (art, histoire et société, sciences naturelles et environnementales, architecture et design, patrimoine vivant et immatériel).

Au terme de près de 25 ans depuis l’énoncé de la politique culturelle, le milieu muséal québécois a connu un tel développement qu’il compte actuellement 440 institutions muséales (OCCQ, 2014) composées de 127 musées, de 238 lieux d’interprétation et de 75 centres d’expositions, tous de différentes envergures, répartis sur l’ensemble du territoire québécois. L’élargissement du réseau a amené l’émergence d’un maillage, avec des secteurs comme l’environnement, le tourisme culturel ou l’urbanisme, plus ancré dans les préoccupations citoyennes actuelles. Les institutions muséales se sont adaptées aux besoins et aux attentes des publics et des clientèles de différents milieux sociaux et de tous âges. Soulignons ici que les parts de marché disciplinaires étaient en 2013, à 62% voués à l’histoire, l’ethnologie et l’archéologie (pour 45% des entrées), 16% vouées aux sciences (pour 38% des entrées) et 22% vouées à l’art (pour 17% des entrées) (OCCQ, 2014).

Au fil de ces années, le milieu muséal s’est considérablement professionnalisé, tel qu’il a été attesté par les états généraux des musées au Québec publiés en 2012 et le rapport Corbo de 2013, en couvrant l’ensemble des secteurs de la muséologie.

La culture se démocratise, tout comme les musées, devenus de véritables vecteurs sociaux impliqués dans la vie citoyenne et communautaire. Ceux-ci témoignent non seulement des changements culturels et sociaux, mais en sont parties prenantes. À travers leurs activités créatives, ils participent à l’épanouissement socio-économique national et régional, éducatif et touristique. Garants du patrimoine national, leur contribution à l’identité culturelle est au cœur de leur mission. Premières à se transformer en lieux multifonctionnels, les institutions muséales ont innové et élargi la définition traditionnelle de leur rôle.

Les publics demeurent au cœur des préoccupations des institutions muséales. En développant une typologie pour mieux discerner les visiteurs, les institutions muséales ont donc multiplié les expériences proposées afin de mieux répondre à leurs besoins spécifiques. En conséquence, l’intérêt des publics est réel puisqu’au cours des dernières années, les institutions muséales du Québec ont accueilli 14,2 millions de visiteurs, une performance inégalée. La fréquentation atteint ainsi un record qui se confirme et qui traduit l’intérêt de la population porté pour l’expérience muséale.



SOCIÉTÉ DES MUSÉES  
DU QUÉBEC

La pertinence des institutions muséales est ainsi mise en évidence et se traduit jusque dans les pratiques culturelles des Québécois. Les musées ont renforcé leur rôle éducatif et social auprès de la société en élargissant leurs champs d'action et en développant une médiation culturelle originale, soucieuse de sa communauté et de toutes les sphères sociales et culturelles allant même jusqu'au niveau de la santé. Cette hausse témoigne de leur ancrage au sein des diverses communautés sur l'ensemble du territoire. Les institutions muséales s'intègrent au tourisme culturel comme des produits d'appel tant en milieu urbain que régional et c'est comme tels qu'elles devront s'inscrire dans la nouvelle politique culturelle.

La notion de culture s'est élargie au fil des ans et les institutions muséales se sont démarquées en se mettant au diapason des tendances actuelles. Celles-ci redoublent de créativité et innovent leurs approches. Que l'on pense au patrimoine immatériel, à l'art thérapie ou des activités de réminiscence pour les personnes âgées en perte d'autonomie, de nouvelles composantes du champ culturel ont été intégrées à celles déjà acquises. En somme, plusieurs institutions ont innové et poussé la réflexion par des actions concrètes qui rejoignent directement les populations et les communautés telles que la lutte contre l'analphabétisme, le rapprochement des peuples et la sauvegarde au patrimoine religieux.

On ne pourrait trop rappeler le rôle structurant joué par la Société des musées du Québec (SMQ) dans cet effort de maillage avec le milieu, ici et hors du Québec. Au fil des ans et par la force de son réseau, la SMQ a su déployer un ensemble de services à ses membres, tant institutionnels qu'individuels, contribuant ainsi au développement optimal du secteur muséal et à sa mise en valeur, notamment sur le plan international. De plus, en s'intéressant aux ressources humaines et à la formation continue, la SMQ a constamment visé à outiller ses membres pour offrir des services de haut niveau à leurs publics et clientèles (par le biais de diverses publications, guides, codes de déontologie et formations, notamment en droits d'auteur et la mise en ligne du site Info-Muse).

## 2. Une politique culturelle sur l'ensemble du territoire

Le caractère essentiel de la culture doit être pris dans son sens élargi : elle est l'affaire de tous, rejoint l'ensemble des communautés et couvre l'ensemble du territoire. Les principes énoncés demeurent pertinents et en adéquation avec les actions gouvernementales. L'État québécois doit miser sur la culture partout sur l'ensemble de son territoire et rejoindre l'ensemble de ses communautés. Les institutions muséales jouent un rôle central et occupent cet espace tant par la diversité de leur offre, par l'étendue des disciplines qu'elles touchent avec la création artistique, le patrimoine historique et scientifique, que par les multiples propositions de diffusion du patrimoine matériel et immatériel, au patrimoine religieux ou à la valorisation des cultures autochtones. Par leur pluralité, les institutions muséales couvrent un



SOCIÉTÉ DES MUSÉES  
DU QUÉBEC

large éventail de champs disciplinaires rendus accessibles pour des publics de tous âges et d'intérêts multiples.

L'offre des institutions muséales du Québec est plus que jamais diversifiée, accessible et de grande qualité. Par leurs expositions, leurs spectacles multimédias, leurs programmations éducatives et culturelles, les musées font preuve de créativité et d'innovation pour répondre aux attentes des visiteurs et aux nouvelles tendances.

### *2.1 La culture dans une perspective de développement durable*

La notion de transversalité implique d'engager l'État dans toutes ses interventions peu importe le secteur. La culture doit s'intégrer à travers plusieurs paliers d'interventions et s'inscrire dans une stratégie d'actions pour soutenir le milieu et le faire rayonner auprès de ses communautés.

Le ministère de la Culture et des Communications (MCC) est le principal bailleur de fonds au niveau du fonctionnement, dont une partie des responsabilités a été récemment transférée au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). À ce titre, le MCC, qui travaille déjà avec les municipalités et les conseils de la culture régionaux, devraient pouvoir interpeler divers ministères tels que, le ministère de l'Éducation, le ministère de la Famille, le ministère de l'Économie de la science et de l'innovation, le ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation et du Territoire, le ministère du Tourisme. Comme il est souligné dans ce mémoire, plusieurs secteurs bénéficient des retombées de l'action culturelle alors que peu d'entre eux contribuent à son soutien de façon récurrente et structurante, à long terme.

Une suprastructure telle qu'une table interministérielle devrait assurer un rôle de développement en cohésion avec tous ses secteurs d'activités et ainsi favoriser le soutien à l'action culturelle par la concertation entre les intervenants. Le développement pris de manière globale et cohérente favoriserait une promotion concertée du développement culturel dont les musées et les organismes culturels pourraient bénéficier.

Soulignons que les institutions muséales jouent un rôle fondamental dont les retombées sont multiples, aussi bien sociales, qu'économiques ou touristiques. La mission et la responsabilité des musées rejoignent la sauvegarde, la conservation et la mise en valeur du patrimoine québécois. Porteurs de mémoire collective, les musées, répartis et bien enracinés dans toutes les régions du Québec, contribuent à l'affirmation de l'identité des territoires et à la cohésion sociale. Ils s'inscrivent pleinement à travers leur rôle éducatif, notamment auprès des jeunes, dans les grands enjeux contemporains de notre société tels





SOCIÉTÉ DES MUSÉES  
DU QUÉBEC

que la diversité culturelle et le développement durable. Les institutions muséales participent également à la socialisation en permettant aux jeunes d'apprendre et d'intérioriser les normes et les valeurs de la société à laquelle ils appartiennent ou qu'ils intègrent.

### 3. Les partenariats

Le réseautage est l'élément central qu'il faut soutenir et encourager. Par sa capacité à s'ancrer dans son milieu et à écouter ses besoins, le réseautage, qu'il soit national ou régional, favorise les occasions de collaboration. La Société des musées du Québec demeure un organisme central pour le secteur muséal québécois qui dessert une diversité de disciplines et de typologies de musées sur l'ensemble du territoire québécois. Les actions et les services aux membres ont été et continuent d'être structurants pour le réseau et permettent de répondre adéquatement aux besoins sur le terrain. Il importe d'encourager l'intégration d'un réseautage répondant aux besoins spécifiques du milieu muséal et de pouvoir faire état de la muséologie québécoise hors Québec.

Les conseils de la culture peuvent à leur tour contribuer à d'autres volets du réseautage. Les Cellules régionales d'expertise en muséologie ont porté des fruits sur leurs territoires respectifs tout en répondant aux besoins propres du secteur muséal. Les ententes de développement culturel sont un excellent outil de développement permettant d'accroître les synergies, de développer les partenariats et d'impliquer des instances régionales et d'autres partenaires financiers. Levier primordial pour le développement culturel, elles soutiennent de nombreux projets culturels dans des domaines tels le patrimoine, la littérature, les arts visuels, les arts de la scène, la médiation culturelle et l'interculturalisme.

### 4. Stratégies de conservation du patrimoine

La protection du patrimoine est une responsabilité partagée. Plusieurs institutions muséales souffrent du manque d'espaces de réserve permettant de conserver leurs collections adéquatement. Dans ce contexte, il serait recommandé d'assurer l'aménagement d'espaces de réserves mutualisées. Des regroupements méritent d'être encouragés, notamment dans les grands centres urbains ou dans certaines régions.

Dans un contexte de rareté des ressources, et pour stimuler et encadrer le développement des collections, il apparaît pertinent pour le réseau d'encourager l'adoption, par chaque institution, d'une politique de collectionnement claire afin de préciser le degré de complémentarité des collections et de mieux planifier leur évolution. Un tel exercice doit être mené dans le respect des intérêts régionaux,



SOCIÉTÉ DES MUSÉES  
DU QUÉBEC

nationaux et internationaux des institutions et en tenant compte de l'écologie disciplinaire locale, régionale et nationale.

Le patrimoine religieux est particulièrement préoccupant, d'autant qu'il est en voie de disparition ou de dispersion. Déjà présent dans plusieurs collections muséales, le patrimoine religieux nécessite une intervention et une vision éclairée de l'État en concertation avec le milieu afin de répondre à la demande d'offres qui fusent de toute part. Les institutions muséales ne peuvent agir seules, en particulier face à l'ampleur de ces collections. L'État devrait élaborer un plan d'action pour la sauvegarde et la conservation du patrimoine mobilier religieux en consultant le milieu. Son implication est essentielle pour établir une politique claire permettant d'encadrer les actions gouvernementales. Une telle politique aurait l'avantage d'orienter la sauvegarde et de réduire la dispersion du patrimoine religieux.

L'État doit se préoccuper du patrimoine scientifique, technique et industriel, actuellement orphelin puisqu'il est depuis peu exclu des programmes du MCC. Un plan d'action pour soutenir la culture scientifique doit également s'intégrer à la politique culturelle et s'assurer de maintenir la muséologie scientifique dans le réseau en concertation avec le milieu.

Il en va de même pour plusieurs lieux d'interprétation qui depuis peu sont exclus des programmes du MCC, mais qui représentent un développement durable, tout en ancrant dans le territoire des témoins du patrimoine bâti, historique ou industriel.

## 5. Le numérique et les institutions muséales

La culture du numérique demeure un enjeu pour les institutions muséales. C'est un fait que la consommation de la population de contenus culturels numériques est en forte croissance. Les institutions muséales doivent s'y inscrire comme des acteurs robustes, dynamiques et d'avant-garde. En outre, celles-ci doivent bénéficier d'un degré de connaissance d'utilisation du numérique minimalement acceptable. En effet, les défis liés à la numérisation des collections et à la rapide obsolescence des technologies de l'information sont d'importantes considérations à envisager lors des acquisitions d'équipements informatiques. La gestion et la mise en application des nouvelles licences d'utilisation, de reproduction, de la diffusion géographique en matière de droits d'auteur s'ajoutent aux nombreuses responsabilités des gestionnaires de musées.

Tout en poursuivant leurs activités in situ, les musées doivent se développer et contribuer à faire tomber les « murs » pour occuper et investir l'espace numérique. Par cette double action, les institutions poursuivront leur mission et contribueront avantageusement à la valorisation et à la promotion de la langue française et des contenus patrimoniaux. En cela, il importe de les doter des compétences



SOCIÉTÉ DES MUSÉES  
DU QUÉBEC

nécessaires pour assurer leur présence numérique, et ce, tout en intégrant par les données ouvertes la culture du collaboratif et du participatif. Les médias sociaux s'imposent de plus en plus comme outils privilégiés de découvertes des collections muséales par les jeunes générations et par la collectivité. Des circonstances opportunes doivent être développées en ce sens.

En conséquence, l'État doit maintenir et poursuivre le plan culturel numérique au bénéfice des institutions muséales, notamment en matière de patrimoine avec les programmes de numérisation des collections. En soutenant de telles opérations, l'État appuie la diffusion et la transmission des savoirs liés aux collections et à la création de contenus. Dans cette même perspective, la mise en commun des informations sur les collections, d'une grande importance pour le réseau muséal et ses publics, doit être poursuivie et enrichie comme c'est actuellement le cas à travers le Réseau québécois de numérisation patrimoniale (RQNP), mené conjointement par le MCC, la BANQ et la SMQ.

Également, l'État doit privilégier la création numérique par souci de valorisation du patrimoine et de soutien à la création de projets de médiation. De tels projets sont structurants pour le milieu et sont une occasion de développer une *littéracie* numérique. « Pousser » le virage numérique, c'est rejoindre les attentes des publics. Ne pas poursuivre ce programme créera un déséquilibre entre les institutions qui en auront bénéficié et celles qui n'en auront pas eu l'opportunité. Notons finalement l'intérêt grandissant du patrimoine immatériel dans les activités et les réalisations des institutions muséales. Les enjeux qui entourent la conservation et la diffusion du patrimoine immatériel sont importants et rejoignent les préoccupations liées au numérique.

## 6. La jeunesse, l'éducation culturelle et artistique

Les institutions muséales offrent une action éducative de grande qualité et sont des lieux d'apprentissage pour les jeunes, notamment pour les groupes scolaires. L'accueil des clientèles scolaires représente un enjeu particulièrement crucial. En effet, les musées constituent pour l'ensemble des publics des lieux privilégiés de découverte et sont tout indiqués pour jouer un rôle éducatif majeur. À ce titre, l'éducation culturelle se doit d'être relancée et, par le fait même, la présence des écoles dans les musées plus affirmée. Il importe d'intégrer le réseau d'équipements culturels sur l'ensemble du territoire.

L'État devrait sensibiliser les ministères et les établissements d'enseignement à l'offre muséale comme ressource éducative privilégiée. La visite du musée doit être reconnue à sa juste valeur en tant que ressource éducative complémentaire à l'école. Entrer dans un musée, explorer ses collections et ses expositions contribue de façon déterminante à éveiller la curiosité d'un jeune et à nourrir sa culture. Pourquoi ne pas imaginer des programmes scolaires dans les musées? Cela existe déjà ailleurs en Alberta



SOCIÉTÉ DES MUSÉES  
DU QUÉBEC

et aux États-Unis. Le transport des élèves devrait faire partie des programmes et la culture devrait être obligatoire à l'école.

Le programme académique s'investit pleinement dans le secteur scientifique, base de notre avenir. À cet égard, les institutions muséales scientifiques tiennent un rôle prédominant pour les établissements d'enseignement. Au même titre que les arts et l'histoire, la science occupe une place indéniable dans notre société culturelle. La diversité des enseignements est indispensable pour rejoindre les intérêts et aptitudes de notre génération montante synonyme de notre relève.

## 7. Développement de marchés étrangers et canadiens

L'expertise développée par une majorité d'institutions muséales se compare aux meilleures. Leurs pratiques et leurs réalisations de diffusion, de médiation et d'éducation sont exemplaires et innovatrices. Les institutions muséales ont fait la preuve de leur capacité d'exporter leur savoir-faire et leurs productions. Des mesures incitatives à la circulation d'expositions doivent être encouragées; il en va de même pour les activités de médiation culturelle et éducatives qui sont des modèles innovants d'intégration et de participation avec les communautés locales ou régionales.

La politique culturelle devrait favoriser la réalisation de créations avec des institutions similaires situées dans d'autres pays. Les actions de la SMQ favorisent quant à elles les relations avec des associations en France (OCIM), en Suisse et en Belgique et servent de vitrines aux réalisations et aux meilleures pratiques. D'autres actions devraient être encouragées ailleurs au Canada et avec d'autres pays, comme les États-Unis, de manière à faciliter les échanges et à accroître les collaborations entre les institutions muséales, et ce, tant pour les projets de création que pour les expertises. Des ententes de coopérations interprovinciales et internationales accessibles aux musées doivent être encouragées afin de nourrir les échanges.



SOCIÉTÉ DES MUSÉES  
DU QUÉBEC

## 8. Gouvernance et financement

Le patrimoine culturel constitue une richesse incontestable pour notre société. Les musées ayant comme mission de conserver ce patrimoine au bénéfice des générations présentes et futures. Il s'avère essentiel de réaffirmer leur rôle et de leur donner les moyens de l'endosser pleinement.

### 8.1 Un nombre croissant d'intervenants

Au cours de la dernière année au sein du ministère de la Culture et de la Communication (MCC), les changements en profondeur qui se sont opérés ont marqué le milieu muséal québécois, ayant comme conséquence de segmenter l'aide globale et les intervenants : le MCC, le CALQ et d'autres ministères éventuels. A ce titre, le milieu muséal demeure toujours en attente de l'implantation d'une table interministérielle pour les lieux d'interprétation et les institutions scientifiques. La révision actuelle des divers programmes, en particulier celui concernant le soutien aux organismes tels que la SMQ, inquiète le milieu qui cherche à comprendre et à entrevoir son avenir, notamment en ce qui a trait aux lieux d'interprétation et aux institutions à caractère scientifiques. Ce qui, par conséquence, soulève des questions cruciales, à savoir les rôles et les responsabilités de chacun dans le nouveau paysage muséal et l'avenir de la muséologie scientifique, laquelle est au cœur de l'action culturelle et sociale.

En matière de financement, la politique muséale, les États généraux de la SMQ et le rapport Corbo soulignent les besoins de mises à niveau pour assurer la capacité de nos structures à briller. À ce titre, diverses considérations méritent d'être retenues. Les régions demeurent les plus touchées et les moins favorisées. Leurs structures muséales doivent s'inscrire comme attraits culturels et touristiques. La situation socio-économique des institutions muséales, fragilisée, doit être améliorée pour que celles-ci puissent assurer la diffusion et la création de produits culturels, de recherche et d'innovation de haut niveau.

### 8.2 Encourager les investissements privés et accroître les crédits récurrents

Des stratégies gouvernementales doivent encourager les investissements privés dans le secteur muséal et accroître les crédits récurrents. Certaines propositions présentes dans le *rapport Bourgie* sur le mécénat culturel mériteraient d'être explorées. Les dispositions entourant les crédits d'impôt ou les mesures fiscales incitatives pour les entreprises et les particuliers peuvent encourager le financement du réseau. Il serait profitable de miser sur une vaste campagne d'éducation et de sensibilisation qui serait menée à long terme auprès du secteur privé, dans le cadre de l'Agenda 21C, afin que leur financement auprès du milieu culturel ne soit pas une exception, mais un mécanisme valorisé.



SOCIÉTÉ DES MUSÉES  
DU QUÉBEC

Pour encourager la participation du secteur privé, il serait important de maintenir des initiatives du ministère de la Culture et des Communications comme *Culturalia*. Poursuivre le programme *Mécénat Placements culture* serait aussi un atout avantageux. Ces programmes agissent concrètement dans le quotidien et aident le financement à différents niveaux. Les entreprises privées doivent s’impliquer dans le développement culturel. Des moyens concrets doivent être créés afin de faire comprendre que le milieu culturel est porteur d’un rôle social, économique et éducatif du patrimoine (historique, scientifique et artistique). Par exemple, en Mauricie, la culture est le quatrième pôle économique en importance. Le plan de diversification économique publié en 2015 par la *Table de diversification économique du Centre-du-Québec et de la Mauricie* a identifié le secteur des arts et de la culture comme secteur d’importance sur le plan de l’économie.



SOCIÉTÉ DES MUSÉES  
DU QUÉBEC

## 9. Recommandations

**Recommandation n° 1 :** Que l'État se dote d'une vision claire et cohérente en matière de muséologie en intégrant l'ensemble des disciplines.

- Cette vision doit être partagée, intégrante, transversale et inclusive, en concertation avec le milieu.
- Favoriser le réseautage et poursuivre le travail de concertation avec le milieu, notamment avec la SMQ en tant qu'organe représentant l'ensemble du secteur muséal.
- Favoriser la transparence des échanges et des processus avec le milieu et la SMQ.

**Recommandation n° 2 :** Qu'une table interministérielle soit créée afin de soutenir une vision globale pour les musées.

Une série d'actions peut être élaborée avec le milieu :

- La muséologie scientifique comme partie intégrante du développement culturel.
- Les lieux d'interprétation.
- Les centres d'exposition.
- Les investissements privés à encourager et le programme *Mécénat Culturel* à poursuivre.

**Recommandation n°3 :** Que l'État démontre qu'il accorde l'importance de la culture dans l'éducation scolaire. Pour ce faire, les musées occupent une place indéniable dans notre société et la diversité des enseignements est indispensable.

- Cette vision doit être accompagnée d'incitatifs pour encourager la visite scolaire dans les musées et favoriser les classes au musée :
- - Intégrer la culture comme obligatoire dans les cursus scolaire.
  - Favoriser le transport des élèves aux musées comme partie intégrante des programmes.
  - Donner un plus grand accès au patrimoine historique, artistique et scientifique.
  - Intégrer les institutions muséales scientifiques dans leur rôle prédominant pour les établissements d'enseignement.



SOCIÉTÉ DES MUSÉES  
DU QUÉBEC

**Recommandation n° 4 :** Que l'État encourage la circulation des expositions et de l'expertise québécoise à l'étranger.

- Encourager des mesures incitatives à la circulation d'expositions et de médiations culturelle et éducative.
- Favoriser la réalisation de créations avec des institutions similaires situées dans d'autres pays.
- Soutenir la création et l'inventivité en matière d'exposition et s'assurer que les institutions muséales québécoises puissent exporter leurs savoir-faire.

**Recommandation n° 5 :** Que l'État poursuive dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec le soutien aux institutions muséales.

- Soutenir la poursuite des travaux de numérisation des collections muséales.
- Encourager la création de diffusion de projets numériques.
- Mettre de l'avant la *littéracie* numérique dans les musées et soutenir ceux-ci dans leurs efforts de médiation auprès des publics par le partage des données ouvertes, le participatif et le collaboratif.

**Recommandation n° 6 :** Que l'État mette en place le processus d'agrément des musées dans le cadre du PAFIM.

- En concertation avec le milieu, travailler à l'élaboration de critères clairs et transparents dans la révision du processus d'agrément des musées.

**Recommandation n° 7 :** Vers une stratégie de conservation du patrimoine dans une perspective de développement durable.

- Que l'État favorise la mutualisation de réserves, lorsque cela est possible, comme solution durable.
- Encourager pour les institutions muséales l'adoption d'une politique de collectionnement claire afin de préciser le degré de complémentarité des collections et mieux planifier leur évolution, notamment en matière de patrimoine religieux.
- Élaborer un plan d'action pour la sauvegarde et la conservation du patrimoine mobilier religieux à travers la consultation du milieu.
- Se préoccuper du patrimoine scientifique, technique et industriel et élaborer un plan d'action pour soutenir la culture scientifique en concertation avec le milieu.





SOCIÉTÉ DES MUSÉES  
DU QUÉBEC

## 10. Conclusion : Vision du rôle et de la place des musées à camper

Il est primordial de reconnaître le triple rôle de créateurs, de producteurs et de diffuseurs de contenus originaux des institutions muséales. Celles-ci sont des lieux de diffusion et se définissent comme des générateurs de contenus. Les expositions, tout en mettant en valeur les collections, sont le fruit d'un processus de création qui intègre des équipes pluridisciplinaires. Bon nombre d'institutions collaborent avec des créateurs et des artistes de diverses disciplines dans la réalisation des expositions : elles en encourageant la création et contribuent à leur rémunération.

Une circulation plus aisée des expositions itinérantes figure aussi au nombre des besoins du réseau muséal québécois. Dans un contexte de rationalisation des ressources et de développement durable, il s'avère d'autant plus important d'encourager la réalisation et l'accueil de telles expositions, tout comme les coproductions.

Les collections constituent une autre priorité pour les prochaines années. Une attention devra être portée sur l'accroissement de l'accessibilité aux collections. Cet accès passe d'abord par l'acquisition, la connaissance et l'inventaire, puis par la mise en valeur et surtout par la numérisation pour rejoindre les publics là où ils sont : dans *l'infonuagique* et les médias sociaux. À ce titre, les travaux d'Info-Muse et du PCNQ doivent se poursuivre au-delà de l'année en cours afin de stimuler et d'encourager la mise en ligne des collections, sans omettre la création de contenus numériques.

Les visiteurs représentent la plaque tournante autour de laquelle les activités muséales se déploient. Par leurs actions de médiation et d'éducation, les institutions créent, développent et diffusent pour des publics diversifiés. Les notions de services aux publics et d'inclusion prennent tout leur sens à travers des modèles traditionnels et émergents de la sphère publique.

Le tourisme culturel, voire le tourisme créatif, qu'il soit dans les grands centres ou dans les régions, prend de plus en plus d'ampleur. Celui-ci se développe grâce à un éventail de lieux, de manifestations artistiques, d'expériences intellectuelles, émotionnelles et esthétiques. Il est l'occasion de rencontres et de découvertes avec une communauté à laquelle s'ajoute une dimension de participation créative. Tout bien considéré, le tourisme culturel contribue fortement à la fréquentation des institutions muséales et constitue une destination idéale. Les institutions muséales s'amalgament parfaitement à l'ensemble de la création québécoise associée aux bibliothèques publiques, salles de spectacles, festivals et arrondissements historiques. La mise en valeur de ces richesses est essentielle afin de développer un sentiment de fierté et d'appartenance à la culture. En multipliant les contacts et les occasions de d'affaires avec le secteur touristique, le secteur muséal doit être soutenu dans son effort de valorisation de ses attraits auprès des clientèles touristiques et des collectivités. Par ailleurs, la notion d'expérience devient de plus en plus centrale à la définition de l'offre allant jusqu'à reconfigurer l'espace public du musée en ses murs et hors ses murs.



**SOCIÉTÉ DES MUSÉES  
DU QUÉBEC**

En somme, la nouvelle politique culturelle du Québec devra refléter les différentes réalités des institutions muséales du XXI<sup>e</sup> siècle. L'on ne saurait trop insister sur l'importance à considérer les institutions muséales dans leur ensemble comme des acteurs pluriels du milieu culturel assurant diverses responsabilités à titre de créateurs, de diffuseurs et de producteurs. Il s'agit d'autant de réalités que la politique culturelle doit reconnaître. Rappelons que ces infrastructures culturelles sont garantes du patrimoine et couvrent la totalité du territoire ainsi que l'ensemble des sphères économiques, sociales, culturelles et touristiques.

Enfin, la Société des musées du Québec (SMQ), active depuis 1958, sert l'intérêt de ses membres soit près de 300 membres institutionnels et 400 membres individuels. Particulièrement dynamique et entreprenante, la SMQ assure une action structurante auprès de sa clientèle pour répondre à leurs besoins. À ce titre, elle joue un rôle de premier plan tant auprès de ses membres qu'auprès des diverses instances gouvernementales.

La SMQ remercie le ministère de la Culture et des Communications de l'opportunité offerte d'actualiser la politique culturelle Québec. Nous espérons que les recommandations proposées alimenteront la réflexion sur la mise en place de divers outils pour soutenir les institutions muséales dans leurs mandats de collectionnement, de création, de diffusion, de médiation.